



Assemblée générale

UN LIBRARY

SEP 2 1980

UN/CA COLLECTION

Distr.
GENERALE

A/35/393
11 septembre 1980
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-cinquième session
Point 64 b) de l'ordre du jour provisoire*

ASSISTANCE ECONOMIQUE SPECIALE ET SECOURS EN CAS
DE CATASTROPHE

Assistance aux Seychelles

Rapport du Secrétaire général

1. Dans sa résolution 34/126 du 14 décembre 1979, relative à l'assistance aux Seychelles, l'Assemblée générale a notamment prié le Secrétaire général de poursuivre ses efforts en vue de mobiliser les ressources nécessaires à un programme efficace d'assistance financière, technique et matérielle aux Seychelles et de faire procéder à une étude de la situation économique des Seychelles et des progrès réalisés en ce qui concerne l'organisation et l'exécution du programme spécial d'assistance économique à ce pays, en temps utile, pour que la question puisse être examinée par l'Assemblée générale à sa trente-cinquième session.

2. Le Secrétaire général a pris des dispositions pour envoyer aux Seychelles une mission d'étude chargée de s'entretenir avec les membres du gouvernement sur la situation économique de ce pays et sur les progrès réalisés en ce qui concerne l'application du programme spécial d'assistance économique aux Seychelles. Le rapport de la mission d'étude, joint en annexe au présent rapport, décrit la situation économique et financière du pays et fait le point de l'état d'avancement des projets figurant dans le programme d'assistance.

3. Dans la résolution 34/126, l'Assemblée a également prié le Secrétaire général de continuer à étudier avec le Gouvernement seychellois la question de l'organisation d'une réunion de donateurs et, à cet égard, d'assurer la coordination avec le Programme des Nations Unies pour le développement, la Commission économique pour l'Afrique et la Banque mondiale. Les consultations nécessaires ont eu lieu et un document qui résume l'expérience internationale acquise en matière d'organisation de telles réunions, décrit les modalités nécessaires pour organiser de telles réunions et propose des solutions de rechange éventuelles, a été communiqué au Gouvernement seychellois pour examen.

* A/35/150.

4. Au paragraphe 6 de la même résolution, l'Assemblée générale a invité un certain nombre d'organismes et d'institutions spécialisées des Nations Unies à attirer l'attention de leurs organes directeurs, aux fins d'examen, sur les besoins particuliers des Seychelles et à rendre compte des décisions prises par ces organes au Secrétaire général avant le 15 août 1980. En outre, au paragraphe 8, les programmes et organismes compétents des Nations Unies ont été priés de maintenir et d'accroître leurs programmes présents et futurs d'assistance aux Seychelles, et de faire rapport périodiquement au Secrétaire général sur les mesures qu'ils ont prises et les ressources qu'ils ont rendues disponibles pour venir en aide à ce pays. Le texte de la résolution 34/126 a été communiqué aux organismes et institutions concernés et leur attention a été attirée sur les demandes spécifiques qui leur étaient adressées par l'Assemblée générale. Les réponses des institutions et organismes seront publiées dans un rapport du Secrétaire général concernant les Seychelles et les autres pays pour lesquels le Secrétaire général a été prié par l'Assemblée générale d'organiser des programmes spéciaux d'assistance.

ANNEXE

Rapport de la mission d'étude aux Seychelles
(31 mars au 3 avril 1980)

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1 - 5	2
II. LA SITUATION ECONOMIQUE	6 - 18	2
A. Généralités	6 - 11	2
B. Finances publiques	12 - 14	4
C. Balance des paiements	15 - 18	6
III. PROGRES REALISES DANS L'EXECUTION DES PROGRAMMES SPECIAUX D'ASSISTANCE	19 - 22	7

APPENDICES

- I. Accords d'assistance internationale signés entre le mois d'octobre 1978 et le mois de mars 1980
- II. Exposé détaillé des projets de développement

I. INTRODUCTION

1. Le rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux Seychelles (A/34/373, voir également le document A/34/556), qui a été examiné par l'Assemblée générale à sa trente-quatrième session, citait les résolutions 32/101 et 33/129 adoptées respectivement le 13 décembre 1977 et le 19 décembre 1978 par l'Assemblée générale, et renvoyait au rapport précédent sur le même sujet (A/33/139).
2. Le 14 décembre 1979, l'Assemblée générale a adopté la résolution 34/126, dans laquelle elle a souscrit pleinement à l'évaluation et aux recommandations figurant dans les rapports du Secrétaire général et a appelé l'attention de la communauté internationale sur l'assistance nécessaire aux projets et programmes qui y sont définis.
3. L'Assemblée générale a également prié le Secrétaire général de faire procéder à une étude de la situation économique des Seychelles et des progrès réalisés en ce qui concerne l'organisation et l'exécution du programme spécial d'assistance économique à ce pays, en temps utile pour que la question puisse être examinée par l'Assemblée générale à sa trente-cinquième session. En conséquence, des mesures ont été prises afin d'envoyer aux Seychelles, du 31 mars au 3 avril 1980 une mission des Nations Unies relevant du Bureau des questions politiques spéciales.
4. La mission a entendu M. Maxime Ferrari, ministre de la planification et du développement, et s'est entretenue avec les principaux secrétaires d'Etat et autres hauts fonctionnaires chargés de l'économie, des questions monétaires et financières, des statistiques, de l'agriculture, de l'eau, de l'enseignement et des affaires étrangères. La mission a également rencontré certains membres du personnel d'assistance technique dont le concours avait été assuré dans le cadre de programmes d'aide bilatérale et multilatérale.
5. La mission tient à exprimer sa reconnaissance au Gouvernement seychellois pour l'aide qu'il lui a fournie. Le gouvernement avait en effet fait des préparatifs en vue de la visite de la mission et lui a fourni les renseignements de base nécessaires.

II. LA SITUATION ECONOMIQUE

A. Généralités

6. L'économie des Seychelles a été décrite en assez grand détail dans le rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux Seychelles (A/33/139), ci-après nommé "rapport principal". Les renseignements qui y figuraient ont été mis à jour en 1979 par un nouveau rapport du Secrétaire général (A/34/373).
7. Le rapport principal soulignait certaines des difficultés économiques (A/33/139, annexe, par. 28 à 43) qui tenaient au fait que les Seychelles étaient un petit pays, du point de vue de sa population, de sa superficie et de ses ressources, et qu'elles étaient composées d'un grand nombre d'îles éparpillées sur

/...

une grande superficie et séparées par des distances considérables de leurs plus proches voisins sur le continent. Dans de telles circonstances, le coût des transports, des communications, des services sociaux et de l'administration publique est relativement élevé. Des investissements importants dans le domaine de l'équipement industriel, des stocks et des services spécialisés s'avèrent également nécessaires.

8. Il y a une dizaine d'années, l'économie était presque exclusivement de type agricole. De petites quantités de fruits, de légumes et de poissons étaient produites pour le marché local. Les produits de première nécessité tels que le riz, la farine et le sucre étaient importés. Les principales exportations étaient le coprah, la cannelle et le guano, produites à la fois dans des plantations et dans des exploitations pratiquant l'agriculture de subsistance.

9. Le développement rapide du tourisme au cours des 10 dernières années a transformé profondément l'organisation et la structure de l'économie. Il a entraîné des investissements massifs dans la construction d'hôtels et la mise en place de services connexes et d'une infrastructure de base et s'est soldé par un accroissement de l'emploi dans ces activités au détriment du secteur traditionnel. Le tourisme a également entraîné une croissance rapide de la capitale, Victoria, a affecté la production d'exportations traditionnelles et a augmenté la dépendance du pays vis-à-vis des importations. A quelques exceptions près, les aliments, les produits manufacturés, le carburant et les matériaux de construction sont tous importés. En conséquence, l'économie subit immédiatement les contrecoups de l'inflation mondiale.

10. Le plan national de développement pour 1979-1983 met l'accent sur l'enseignement, l'agriculture et les services sociaux. Il cherche à remédier au manque de personnel qualifié, à renforcer la base du développement et de l'indépendance économiques et à améliorer la qualité de la vie en assurant le plein emploi et en fournissant des logements adéquats et de meilleurs services médicaux.

11. Des statistiques concernant l'économie des Seychelles pour la période allant de 1975 à 1979 figuraient au tableau 1 du document A/34/373. En raison de l'introduction en 1979 de l'informatisation dans la Division des statistiques et de l'adoption d'un nouveau système de comptabilité pour les finances publiques, aucune nouvelle information n'était disponible pour mettre à jour ce tableau lorsque la mission s'est rendue aux Seychelles.

B. Finances publiques

12. Le tableau ci-après indique l'état du budget ordinaire du gouvernement au cours des dernières années. On notera que les autorités ont pu réunir, sur place, les ressources supplémentaires nécessaires pour faire face à la forte hausse des dépenses publiques ordinaires. Le budget ordinaire était pratiquement équilibré en 1977 et en 1979 et les estimations provisoires pour 1980 font apparaître un léger excédent (voir les notes a) et b) du tableau). En 1979, les recettes se répartissaient comme suit, par source : impôts indirects 108 510 000 roupies a/; impôts sur le revenu, 54 500 000 roupies; recettes des services, 73 970 000 roupies et sources diverses b/, 46 100 000 roupies. D'après les estimations, les recettes devraient accuser en 1980 un accroissement de 26 p. 100 par rapport à 1979 dont plus de 58 p. 100 provenant des impôts sur le revenu et des impôts indirects. Les accroissements de dépenses proposés pour 1980 intéressent principalement les secteurs suivants : enseignement, défense, santé, jeunesse et développement communautaire.

a/ La monnaie nationale est la roupie. Au moment du séjour de la mission, le taux de change était de 6,60 roupies pour un dollar des Etats-Unis.

b/ Droits, amendes, loyers, redevances, intérêts, remboursements, etc.

Tableau 1
Budget ordinaire du gouvernement
 (En millions de roupies)

	<u>1975</u> (Chiffres effectifs)	<u>1976</u>	<u>1979</u> (Estimations provisoires)	<u>1980</u>
Recettes locales	78,53	159,97	283,08	358,7
Dépenses renouvelables	89,76	163,17	294,73 <u>a/</u>	358,7 <u>b/</u>
	-----	-----	-----	-----
<u>Solde</u>	-11,23	-3,20	-11,65	0

a/ Y compris une contribution de 10 millions de roupies au budget d'investissement.

b/ Y compris une contribution de 15 millions de roupies au Fonds de développement et un montant de 15 millions de roupies pour imprévus.

Source : Autorité monétaire des Seychelles.

13. Avant l'indépendance, les dépenses d'équipement étaient financées presque exclusivement au moyen de subventions accordées par le Royaume-Uni au titre du développement. Cependant, l'assistance du Royaume-Uni a été rapidement ramenée à une somme infime après l'accession des Seychelles à l'indépendance. La signature d'un nouvel accord biennal qui devait avoir lieu en mars 1979 a été ajournée et aucune discussion n'est prévue sur cette question avant la fin de 1980. En outre, le Gouvernement français, qui fournissait une assistance considérable aux Seychelles, a décidé en décembre 1979 de suspendre toute assistance nouvelle en raison de problèmes politiques. L'aide au développement que les Seychelles ont ainsi perdue de ces deux principaux donateurs est de l'ordre de 22 millions de dollars pour 1980.

14. Faute d'un excédent important du budget ordinaire, le gouvernement a dû recourir à l'emprunt pour financer un programme de dépenses publiques en expansion. En conséquence, le montant net de la dette publique à la fin de l'année est passé de 15 millions de roupies en 1976 à 23 millions en 1977 et 57 millions de roupies en 1978 et est évalué à plus de 110 millions en 1979. Dans ces circonstances, les autorités gouvernementales sont préoccupées par l'évolution future de leur endettement et cherchent de nouvelles sources de financement à des conditions de faveur pour remédier aux problèmes que crée la perte des sources traditionnelles d'assistance bilatérale.

/...

C. Balance des paiements

15. Le tableau suivant indique l'état de la balance des paiements des Seychelles pour 1977 et 1978 :

Tableau 2

Balance des paiements

(En millions de roupies)

<u>Compte des opérations courantes</u>	<u>1977</u>	<u>1978</u>
Exportations (f.o.b.)	26,9	27,2
Importations (c.a.f.)	-347,8	-400,1
Droits de port	74,4	98,9
Revenus du tourisme	173,0	208,0
Capitaux publics (montant net)	19,4	24,9
Autres services (montant net)	-37,8	-49,8
Balance des biens et services (montant net)	-91,9	-90,9
Transferts nets	23,7	27,9
Balance des opérations courantes	<u>-68,2</u>	<u>-63,0</u>
 <u>Compte de capital</u>		
Investissements privés (montant net)	30,0	21,0
Capitaux publics (montant net)	49,8	48,3
Capitaux des banques commerciales	-	10,3
Balance du compte de capital	<u>79,8</u>	<u>79,6</u>
Balance générale (montant net)	<u>11,6</u>	<u>16,6</u>

Source : Autorité monétaire des Seychelles.

16. Il convient de noter que les exportations des Seychelles ne permettent de financer qu'une très faible partie de leurs importations. Le déficit de la balance commerciale a dépassé 320 millions de roupies en 1977 et 370 millions de roupies en 1978. Alors que les recettes d'exportation sont restées pratiquement les mêmes au cours de ces deux années, la valeur des importations a augmenté de 15 p. 100. Sur la base de données allant de janvier à septembre, les estimations pour 1979 sont de 31 millions de roupies pour les exportations et de 475 millions de roupies pour les importations.

17. Le déficit important de la balance des échanges visibles continuera à caractériser l'économie des Seychelles. Une importante proportion des importations a pour origine l'expansion du tourisme ainsi que l'aide extérieure et les investissements. En outre, la population est tributaire, pour assurer sa subsistance, de l'importation d'une vaste gamme de produits de première nécessité dont des produits alimentaires, des boissons et du carburant.

18. En 1977 et en 1978, les revenus du tourisme ont atteint un montant équivalant à 50 p. 100 environ du coût total des importations et ont contribué à réduire, dans une large mesure, le déficit de la balance des opérations courantes. Le nombre de touristes s'est accru constamment, passant de 37 300 en 1975 à 65 000 en 1978 et 78 900 en 1979.

III. PROGRES REALISES DANS L'EXECUTION DES PROGRAMMES SPECIAUX D'ASSISTANCE

Assistance internationale

19. Les Seychelles reçoivent une assistance bilatérale d'un petit nombre de pays seulement. Pendant l'année écoulée, le gouvernement a eu des difficultés en ce qui concerne deux de ses principaux donateurs traditionnels, ainsi qu'il est indiqué plus haut au paragraphe 13. Un nouveau donateur, l'Algérie, s'est engagé à fournir une assistance qui compensera partiellement les pertes enregistrées pendant l'année en cours. L'appendice I ci-après contient un récapitulatif - communiqué par le Gouvernement seychellois - des principaux accords de projets approuvés entre octobre 1978 et mars 1980.

Programme spécial d'assistance économique

20. Le programme spécial d'assistance économique recommandé dans le rapport principal (voir A/33/139, sect. IV) comprenait 27 projets dont le coût total s'élevait à 13 646 000 dollars. Une description de chacun des projets et leur coût estimatif figuraient au tableau 5 du rapport principal. Lors de l'examen de la situation, effectué en mai 1979, le gouvernement a proposé d'inclure dans le programme six nouveaux projets, dont le coût est évalué à environ 3 millions de dollars. L'appendice II du document A/34/373 contient des détails sur ces projets.

21. Dix des 33 projets que comprend actuellement le programme d'assistance ont fait jusqu'à présent l'objet d'un financement total. En outre, le financement partiel de 14 projets est assuré. Aucun progrès n'a été enregistré en ce qui concerne les neuf autres projets.

22. Le tableau suivant fait brièvement le point des progrès réalisés dans l'exécution des projets inclus dans le programme. L'appendice II ci-après donne des détails sur les projets qui n'ont pas encore été financés.

Tableau 3

Projets financés en tout ou en partie

<u>Projets</u>	<u>Source de financement</u>
Piste d'atterrissage de Desroches	Algérie <u>a/</u>
Matériel de télécommunications et de navigation	Algérie <u>b/</u>
Production forestière à Desroches	République fédérale d'Allemagne et Royaume-Uni
Jetée de la Digue	Ressources locales privées (financement partiel)
Amélioration de la piste d'atterrissage de Praslin	Algérie
Approvisionnement de Praslin en électricité	Gouvernements d'Oman et d'Abou Dhabi, et Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique <u>c/</u>
Construction de routes d'accès sur Praslin	CEE et Etats-Unis d'Amérique (financement partiel)
Approvisionnement en eau des zones rurales de Praslin	Australie et Canada
Projet de construction de logements par l'habitant à Anse Boileau	Fonds spécial de l'OPEP (financement partiel)
Programme destiné à aider les petits entrepreneurs	PNUD

a/ Le coût de ce projet a été ramené à 250 000 dollars.

b/ La portée du projet a été étendue aux pistes d'atterrissage de trois îles : Desroches, Farquhar et Coetivy. Le coût total du matériel s'élève à 180 000 dollars.

c/ Le coût du projet a été porté à 3 millions de dollars, financés à part égale par les trois donateurs.

Tableau 3 (suite)

<u>Projets</u>	<u>Source de financement</u>
Extension du réseau d'égouts à Victoria	Banque africaine de développement (financement partiel)
Construction d'égouts dans la région Beau Vallon/Bel Ombre	Fonds du Koweït (financement partiel)
Remplacement des conduites desservant Pointe la Rue	Royaume-Uni (financement partiel)
Extension des canalisations à Victoria	Royaume-Uni (financement partiel)
Projet d'approvisionnement en eau des zones rurales de Mahé	FISE, Canada, CEE, organisations non gouvernementales (financement partiel)
Projet d'aménagement du territoire	Fonds du Commonwealth (financement partiel)
Etude sur les matériaux de construction	ONUDI (financement partiel)
Inventaire et planification des ressources en eau	Royaume-Uni
Centres de formation artisanale	FISE, UNESCO et organisations non gouvernementales
Expansion de l'éducation préscolaire	FISE, UNESCO (financement partiel)
Modernisation de 10 garderies d'enfants	Ressources locales (financement partiel)
Aménagement et agrandissement du port	Banque mondiale (financement partiel)
Nouvelle école à Plaisance	Ressources locales (financement partiel)
Usine de fabrication de glace	Abou Dhabi

/...

APPENDICE I

Accords d'assistance internationale signés entre
le mois d'octobre 1978 et le mois de mars 1980

A. Accords bilatéraux

Algérie

Le Ministère de l'éducation a reçu un don de 1,5 million de dollars en janvier 1980. L'assistance supplémentaire envisagée comprend un don de 3,5 millions de dollars et un prêt de 5 millions de dollars à 4 p. 100, pour l'éducation et la jeunesse, les transports et l'agriculture.

Australie

A fourni 75 têtes de bétail en juillet 1979. A également offert les services d'un expert en production laitière et fourni une certaine quantité de matériel ainsi qu'une contribution nette de 189 000 dollars australiens (don).

Expédition de 850 tonnes de riz au titre de l'aide alimentaire. Financement d'un petit projet d'approvisionnement en eau à Mont Plaisir (Praslin).

Fourniture des services de deux contrôleurs des contributions directes pour une période de deux ans.

Belgique

Deux coopérants belges travaillent actuellement aux Seychelles et deux autres experts doivent arriver sous peu pour un projet de réforme agraire.

Un don de 62 tonnes d'acier pour la Maison du Peuple doit arriver aux Seychelles à la mi-mars.

Canada

Pour l'exercice financier 1978/79 (se terminant le 31 mars), le Fonds administré par la mission a fourni au total 100 000 dollars canadiens pour les projets suivants :

Séchage, stockage et traitement de la cannelle
Réservoirs d'eau pour écoles rurales
Bourses
Projet hydraulique de la Baie Ste-Anne
Livres de classe, matériel de sport
Unité de transfusion sanguine

/...

Pour l'exercice 1979/80, l'allocation accordée aux Seychelles était de 50 000 dollars canadiens et concernait les projets suivants :

Bourses, livres de classe
Réservoirs pour la fabrication de ciment
Incubateur et autoclave
Irrigation de Val d'Endor
Matériel pour une unité cinématographique
Pompes pour la lutte contre l'incendie

Yougoslavie

Un accord de coopération technique a été signé en décembre 1978.

République fédérale d'Allemagne

Un accord de coopération financière a été signé et un prêt d'un montant de 4 millions de deutsche marks, sous forme de matériaux de construction pour des projets de logement, a été approuvé et signé.

Un accord de coopération technique a été signé en novembre 1978.

Etats-Unis d'Amérique

En vertu d'un accord signé avec l'Agency for International Development en août 1979, les Etats-Unis fournissent une subvention de 450 000 dollars pour l'exécution d'un programme de recherche sur les cultures vivrières aux Seychelles. Le projet durera quatre ans et nécessitera un engagement d'un total de 1 500 000 dollars de la part des Etats-Unis.

Dans le cadre de son programme d'auto-assistance l'Ambassade a subventionné les projets suivants :

Matériel pour l'enseignement et la formation dans le domaine de la gestion
(5 600 dollars)
Route Anse aux Pins - Capucin (19 000 dollars)
Fonds d'amorçage pour les industries artisanales (1 600 dollars)
Route de desserte de Rose Belle (7 000 dollars)
125 000 dollars ont été fournis à des programmes audio-visuels pour
l'agriculture

/...

Le pays reçoit une aide alimentaire par l'intermédiaire des Catholic Relief Services

Italie

En vertu du protocole de coopération technique dans le secteur de la santé, signé en septembre 1979, le Gouvernement italien fournit un médecin (deux ans), un infirmier et plusieurs spécialistes (courtes missions).

Le Gouvernement italien a financé une étude de préféabilité concernant la création d'un village à North East Point et la construction d'une école à Plaisance.

B. Accords multilatéraux

PNUD

Un certain nombre de projets dans différents domaines ont été exécutés grâce à l'allocation annuelle de 300 000 dollars versée par le PNUD.

ONUDI

L'"étude industrielle des Seychelles", financée par les services industriels spéciaux de l'ONUDI vient d'arriver. Coût : 60 000 dollars.

Un voyage d'études à l'intention d'un groupe de constructeurs de bateaux a été approuvé par l'ONUDI : la première partie a eu lieu en Turquie, la deuxième se fera en Inde. Dans le cadre du même projet, un consultant a effectué une étude de faisabilité sur la création d'un chantier naval aux Seychelles : les recommandations modifiées du rapport sur cette étude font l'objet d'une discussion avec l'ONUDI en vue de lancer un projet d'importance majeure.

Des services consultatifs de courte durée ont été ou seront financés par l'ONUDI dans le domaine agricole.

FAO/FNUAP/FISE/UNESCO/OMS

Un certain nombre de projets d'assistance technique sont en cours d'exécution dans les domaines relevant de ces différentes institutions.

OPEP

Un troisième accord de prêt a été signé en mai 1979 : un prêt de 200 000 dollars de "balance des paiements". L'équivalent en roupies sera utilisé pour des projets de développement, principalement l'achat de terres.

CEE

Dans le cadre de l'allocation indicative de programme, le projet suivant a été approuvé et est en cours d'exécution :

Microprojets : construction de cinq marchés ruraux et réfection de la route Grand Anse - Aéroport (Praslin) : montant de la subvention : 836 400 roupies. Novembre 1979.

Abou Dhabi

Deux prêts ont été approuvés et signés le 1er décembre 1979 pour les projets suivants :

- a) 3,2 millions de dirhams pour le projet
d'alimentation électrique de Praslin 0,83 million de dollars
- b) 0,8 millions de dirhams pour une usine
de fabrication de glace 0,2 million de dollars

Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique (BADEA)

Prêt d'un montant de 1,2 million de dollars à 5 p. 100 pour le projet d'alimentation électrique de Praslin. 14 ans.

Commonwealth Development Corporation

Trois millions de dollars pour le projet de station électrique, à 8,5 p. 100 sur 15 ans, avec une période de franchise de deux ans.

APPENDICE II

Exposé détaillé des projets de développement

Immeubles de logement et bâtiments publics

1. L'objectif du projet est d'améliorer la qualité des immeubles de logement et des bâtiments publics (centres communautaires, écoles, etc.) à Farquhar et à Desroches. Le projet est exécuté avec des fonds locaux. Toutefois, en raison du caractère limité des fonds, l'exécution du projet a été retardée. Ce projet, auquel le gouvernement accorde une haute priorité, nécessite une aide extérieure urgente.

Remplacement du ferry-boat des îles centrales

2. Aucun progrès n'a été fait vers la réalisation de ce projet dont l'objectif est d'assurer le transport des passagers entre les îles centrales. La nécessité de remplacer d'urgence le vieux ferry, "The Lady Esme", se fait de plus en plus sentir, le trafic ne cessant d'augmenter.

Jetée de la Digue

3. Le gouvernement avait d'abord espéré construire une jetée brise-lames, en faisant appel à des techniques à forte intensité de main-d'œuvre. Les dépenses étaient évaluées à l'origine à 300 000 dollars, et le projet devait être terminé en quatre ou cinq ans. En raison des difficultés de financement du projet initial, son ampleur a été sensiblement réduite et il est évalué désormais à 100 000 dollars. Etant donné qu'aucun donateur extérieur n'a manifesté d'intérêt pour ce projet, le gouvernement l'exécute en utilisant ses propres ressources. Des fonds locaux privés de faible importance ont également été octroyés pour le projet.

Jetée de Baie Sainte-Anne (Praslin)

4. La jetée actuelle de Baie Sainte-Anne ne peut être utilisée que par des petits bateaux, ce qui constitue un obstacle sérieux à la commercialisation de produits locaux (poissons, légumes, etc.). Le coût d'agrandissement de la jetée est estimée à 250 000 dollars. La mise en œuvre du projet devient de plus en plus urgente en raison de l'augmentation du trafic de marchandises et de passagers entre Praslin et Mahé, conséquence du développement de l'agriculture et du tourisme.

Routes d'accès sur Praslin

5. Le coût total est estimé à 440 000 dollars. A l'heure actuelle, la source principale de financement est le Gouvernement seychellois. Les Etats-Unis d'Amérique et la CEE ont également fourni des fonds. Le projet est maintenant incorporé à un programme d'entretien et de construction de routes d'accès qui est en cours de réalisation et pour lequel il faudra 300 000 dollars par an.

Projet de construction de logement par l'habitant à Anse Boileau

6. Le projet comprend deux phases : i) achat du terrain (50 hectares) par le gouvernement, aménagement de 200 parcelles considérées comme convenant à la construction de logements à bon marché et fourniture des matériaux nécessaires; et ii) aménagement de 300 autres parcelles après la conclusion de la phase i). Les dépenses initiales sont estimées à 1,3 million de dollars. A l'heure actuelle, le projet a été exécuté en partie. Avec l'aide du Fonds spécial de l'OPEP, le terrain a été acheté, mais la deuxième étape de la phase i) - l'aménagement des 200 premières parcelles - n'a pas encore commencé.

7. Le projet n'a pas encore reçu d'aide internationale. Les projets de construction de logements par l'habitant ont été classés comme hautement prioritaires dans le plan national de développement de 1979-1983, qui prévoit de consacrer 15 p. 100 de l'investissement total à cette fin. La mission a appris que le gouvernement envisageait maintenant de façon plus individualiste la construction de logements par l'habitant, favorisant la construction de maisons destinées aux familles avec un terrain permettant de faire un peu de culture et fournissant des prêts, une assistance technique et différents plans de maison parmi lesquels les bénéficiaires pourraient faire un choix. Cette conception correspond mieux aux besoins et aux souhaits de la population que le système des grandes parcelles utilisé jusqu'alors. Pour la nouvelle formule comme pour l'ancienne, on a besoin de fonds fournis à des conditions de faveur.

Projet de construction de logements par l'habitant au Rocher

8. Aucun financement n'a été fourni pour ce projet, qui comprend l'achat par le gouvernement de 16 hectares de terrain convenant à la construction de logements à bon marché.

Extension du réseau d'égouts à Victoria

9. Un plan en sept étapes a été élaboré dans le but de fournir à l'ensemble de l'île un réseau d'égouts adéquat; son coût est estimé à 2,7 millions de dollars. Les plans, qui ont été établis avec l'aide du Royaume-Uni, ont été approuvés par le gouvernement. Le coût des deux premières phases de l'exécution, qui couvriront le centre de la ville de Victoria et le quartier de l'hôpital, s'élèvera à 5 millions de dollars, et sera financé par la Banque asiatique de développement. Toutefois, le gouvernement n'a pas trouvé de donateurs pour le financement des cinq dernières étapes.

Projet de construction d'égouts dans la région Beau Vallon/Bel Ombre

10. Ce projet, qui correspond à la première étape de l'installation d'un réseau d'égouts pour l'ensemble de la région de Beau Vallon, a été établi en 1972. La première étape comprendrait la construction d'une usine de traitement des eaux usées et les premiers travaux de construction du système d'égouts collecteurs. On envisage d'avoir recours aux services d'un consultant pour mettre à jour le projet

/...

de 1972, en raison des nouveaux besoins nés de la transformation de la région. Ces services de consultant sont évalués à 100 000 dollars; le gouvernement a prié le Royaume-Uni de se charger de l'étude. Le Fonds du Koweït a accepté de financer l'investissement pour un montant de 3 millions de dollars, après que le consultant aura remis ses conclusions.

Deuxième étape de la construction du tronçon nord-est/nord-ouest du réseau principal d'adduction d'eau

11. Ce projet, qui vise à améliorer l'alimentation en eau de l'île principale, comporte deux étapes. La première étape a été terminée en 1978. La deuxième étape comprend la construction d'un tronçon d'Anse Etoile à Carena Bay. Le gouvernement a demandé au Royaume-Uni de financer le projet. L'ensemble des dépenses est évalué à 200 000 dollars.

Remplacement des conduites desservant Pointe la Rue

12. La conduite principale d'amiante le long de la chaussée des Cascades et la canalisation principale en fonte le long de la route se sont abîmées et doivent être remplacées. Le projet, estimé à un million de dollars, n'a pas encore été exécuté. Le Royaume-Uni est en train de l'examiner. Son approbation définitive interviendra sans doute sous peu.

Extension des canalisations à Victoria

13. Seule la première phase du projet est en cours d'exécution. Aucune source de financement n'a été trouvée pour les deuxième et troisième phases du projet d'extension des canalisations vers le haut de la ville de Victoria, vers Saint-Louis et vers Mont Buxton. Le Royaume-Uni est en train d'étudier le projet. On pense qu'il annoncera bientôt son approbation définitive.

Projets d'approvisionnement en eau des zones rurales de Mahé

14. Un certain nombre de petits villages tels que Quatre Bornes, les Cannelles et Dame le Roi doivent être approvisionnés en eau convenablement traitée. Depuis le commencement du projet, un village au moins, Anse Boileau, a reçu du FISE une assistance lui permettant d'améliorer la qualité de son eau. Le projet est également financé en partie par le Canada, la CEE et des organisations non gouvernementales. Les besoins sont estimés à 200 000 dollars par an, pendant plusieurs années.

Ramassage des ordures

15. Le Gouvernement seychellois désire établir des services adéquats de ramassage des ordures, mais il est handicapé par une pénurie aiguë de services et de matériel. Avec l'augmentation régulière du nombre des touristes, la nécessité d'un système de ramassage des ordures se fait de plus en plus sentir. Le coût du projet est estimé à 550 000 dollars, mais aucun donateur n'a été trouvé. Par ailleurs, le gouvernement souhaite vivement compléter ce système par une usine de retraitement de déchets organiques qui produirait du compost pour l'agriculture.

Projet d'aménagement du territoire

16. Le gouvernement a publié un plan de développement quinquennal pour la période 1977-1981 et a préparé des plans et des politiques pour l'utilisation des terres dans certaines parties de Mahé. Toutefois, le champ des activités d'aménagement du territoire va être étendu et elles vont être intégrées aux politiques de développement social et économique. Le secrétariat du Commonwealth a financé en partie la première phase du projet, dont le coût est évalué à 275 000 dollars.

Etude sur les matériaux de construction

17. A l'heure actuelle, les Seychelles importent une très grande partie des matériaux de construction dont elles ont besoin. Il y a un an, un expert de l'ONUDI en mission a effectué une étude des matériaux de construction disponibles sur place. Les résultats et recommandations de l'étude n'ont pas encore été reçus par le gouvernement.

Expansion de l'éducation préscolaire

18. Le gouvernement a l'intention de mettre au point une série de centres sociaux et districts polyvalents. Chacun de ces centres facilitera l'éducation préscolaire, et comprendra des garderies d'enfants, des programmes d'alimentation complémentaire, des activités organisées au niveau communautaire, des activités d'enseignement non scolaire et des projets de santé maternelle et infantile. Le coût de ces centres polyvalents s'élève à 900 000 dollars. Le FISE et l'UNESCO ont contribué au financement de l'éducation préscolaire, qui fait partie du projet. Il serait nécessaire de construire au moins 10 crèches, à raison de 30 000 dollars par unité.

Remise à neuf de 10 garderies d'enfants

19. Ces garderies s'occupent des enfants âgés de 6 mois à 4 ans dont les mères travaillent, et fournissent certains services à l'intention des enfants venant de foyers défavorisés. Si l'on veut augmenter les possibilités d'emploi pour les femmes, l'amélioration des garderies d'enfants est essentielle. Le gouvernement a commencé à mettre en œuvre le projet à l'aide des fonds locaux. Le coût de la remise à neuf des 10 garderies existantes est estimé à 35 000 dollars, qui devraient être entièrement couverts par des ressources extérieures.

Aménagement et agrandissement des installations portuaires

20. Il est nécessaire de consacrer une étude importante à l'agrandissement du port de Victoria. On ne dispose pas d'estimations des coûts, mais il faudra du matériel lourd destiné au dragage et à l'exondation des terres. Un port de pêche, adjacent au port et comportant sa propre installation frigorifique, est également nécessaire. Le gouvernement pense que la Banque mondiale financera cette étude, éventuellement dans le cadre d'un projet plus vaste englobant l'aménagement de terrains pour des industries, la construction d'un port de pêche et l'amélioration des routes d'accès à l'aéroport.

/...

Aménagement d'un abattoir

21. A l'heure actuelle, le pays ne peut satisfaire qu'un tiers de ses besoins en matière de viande. L'année dernière, les importations de viande et de volailles se sont élevées à 6 millions de roupies. Le gouvernement a l'intention d'augmenter la production de viande aux Seychelles. Pour faire face à cette augmentation prévue du cheptel, l'abattoir d'Etat doit être agrandi afin d'accélérer le débit. En outre, on a besoin d'installations supplémentaires pour produire du bacon, des saucisses, du jambon, etc. Les dépenses totales entraînées par l'agrandissement de l'abattoir d'Etat sont estimées à 1,4 million de roupies.

Nouvelle école à Plaisance

22. Le gouvernement accorde une haute priorité à l'amélioration de l'enseignement aux Seychelles, qui est considéré comme la base du développement économique futur du pays. L'un des objectifs consiste à mettre en place un système d'enseignement universel de neuf ans; un autre est d'incorporer des sujets plus scientifiques et plus techniques dans les programmes. En conséquence, les établissements scolaires sont surpeuplés et un nombre important de nouvelles classes doivent être construites. Beaucoup d'écoles à Victoria ne peuvent être agrandies faute de place. Le nombre de niveaux dans ces écoles sera réduit de façon à permettre une année supplémentaire, ce qui permettra également d'utiliser les salles de classe pour des sujets spécialisés (sciences, matières techniques, économie domestique). Le gouvernement a décidé de construire une école à cinq niveaux à Plaisance. Le coût du projet est évalué à 12 millions de roupies. Des fonds ont été fournis pour couvrir les frais de conception du bâtiment ainsi que 10 p. 100 de l'investissement. On espère que l'Algérie voudra bien financer le solde.

Projets de colonisation rurale à Mahé et à Praslin

23. Il existe deux vastes projets de colonisation rurale à Val d'Endor, au sud de Mahé, et à l'Amitié à Praslin. Six nouvelles colonies de 2 hectares chacune seront créées à Val d'Endor, et la colonie de l'Amitié sera entièrement revalorisée grâce à l'assèchement, à l'irrigation et au défrichement des terres. Ce projet permettra d'augmenter l'autosuffisance en matière de production alimentaire. Le coût estimatif du projet est de 6 millions de roupies.

Amélioration de l'hôpital psychiatrique

24. L'hôpital psychiatrique aux Cannelles a été conçu pour accueillir 43 malades au maximum, mais, ces dernières années, 60 à 80 malades en moyenne étaient traités en même temps. La conception du bâtiment convient mieux à un établissement pénal qu'à un établissement médical. L'hôpital abrite des malades tous types, allant des anormaux aux séniles, et les différentes catégories sont mélangées à l'intérieur des services. En outre, le manque de personnel atteint des dimensions critiques. L'objectif du projet est de rénover le bâtiment et d'améliorer les installations qui en ont le besoin le plus urgent. Les dépenses sont estimées à 550 000 roupies.